

bordonner les autres par la force, c'est substituer à la souveraineté de Dieu celle de l'homme, et l'effroyable catastrophe que nous vivons n'a pas d'autre cause.

Le Syllabus ne condamne pas seulement les faux dogmes dont s'inspire la politique de nos ennemis; il s'inscrit en faux contre l'indifférence des neutres, qui essaierait de se couvrir du prétendu principe de non-intervention. Parmi les propositions erronées que le Syllabus a visées, figure celle-ci: "On doit proclamer et observer le principe de non-intervention (1)". Il y avait, en 1864, un réel courage à heurter de front un principe, qui circulait dans les chancelleries et dans les Académies, comme une monnaie courante, et qui aurait pour vertu, disait-on, "de laisser chaque pays maître de ses destinées, de localiser les questions et de les empêcher de dégénérer en conflits européens (2)".

Le malheur était que, sous une apparence bien-faisante et toute pacifique, le principe de non-intervention était la négation pratique de toute morale internationale. S'interdire radicalement toute intervention chez le voisin, sous prétexte qu'il est maître chez lui, pratiquer à son endroit la plus complète indifférence, qu'il soit victime de l'agression d'un tiers, ou qu'il soit lui-même l'agresseur injuste, c'est méconnaître qu'il y a entre les peuples, comme entre les individus, une justice et une charité, c'est "proclamer comme l'idéal des institutions l'anarchie morale du monde (3)".

La vérité est que la loi de charité règle les rapports des nations entre elles comme ceux des individus. L'obligation d'aimer le prochain crée sans doute des devoirs beaucoup plus stricts envers l'entourage immédiat, commande de préférer la patrie à l'humanité et peut dès lors légitimer ou même ordonner la prudence dans les interventions extérieures motivées par l'intérêt des autres nations. Mais cette obligation déborde pourtant les frontières, comme l'unité et la fraternité des hommes. Nul, pas plus peuple qu'individu, n'a le droit de dire: "Suis-je chargé de mon frère? (4)".

D'ailleurs, le voudrait-on, qu'il serait bientôt impossible de se retrancher dans un nationalisme systématiquement égoïste. L'interdépendance, chaque jour plus étroite des peuples, l'enchevêtrement

de leurs intérêts économiques les met en demeure de subordonner leurs rapports à une règle de justice, d'organiser le régime de leurs services mutuels, et, pour tout dire, les oblige "de revenir à un idéal supraterrestre ou de s'entr'égorgner abominablement". La politique du "chacun chez soi" ne garantit pas la paix; elle précipite la guerre.

Les nombreuses conventions que les nations ont signées, au cours du dix-neuvième siècle et au commencement du vingtième, sont d'ailleurs la preuve expérimentale de l'incompatibilité du principe de non-intervention avec l'existence d'un droit international quelconque, conventionnel aussi bien que naturel. Conclure des traités et s'interdire d'employer la force pour empêcher le voisin de les violer aux dépens d'un tiers, c'est, ou bien sacrifier de gaieté de cœur les sanctions qui sont de rigueur comme garanties d'aussi solennelles promesses, ou bien sous-entendre déloyalement que celles-ci n'obligent pas et ne sont que de vulgaires "chiffons de papier".

Souverainement opportune en 1864, à l'heure où la Prusse venait d'écraser le Danemark et s'apprêtait à faire subir le même sort à l'Autriche, son alliée à présent, la condamnation par l'Eglise du principe de non-intervention peut servir encore aujourd'hui d'utile méditation à certains neutres qui, non seulement ne veulent pas prendre part à la guerre—ce qui se conçoit—mais qui se refusent à examiner nos justes griefs contre les crimes de nos ennemis.

\* \* \*

Au milieu des déchirements et des ruines de la guerre présente, les "manifestes d'obscurantisme" d'un Pie IX ou d'un Pie X—n'est-ce pas ainsi que les qualifiait une certaine presse?—projettent leurs clartés. L'Eglise, fidèle à sa mission, a été gardienne de l'avenir, gardienne des vérités qui doivent jalonner la route du progrès. Que d'épreuves notre civilisation se serait épargnées en l'écoutant! Peut-être, à certaines heures, quelques-uns des nôtres, impressionnés par les protestations du dehors, ont-ils trouvé dur son langage: *Durus est hic sermo*. C'est le rôle de l'Eglise, c'est la mission du successeur de Pierre d'énoncer les vérités qui heurtent, parce qu'elles sont universelles, les intérêts, les habitudes, les partis pris, les passions. L'Eglise seule dans le monde civilisé, représente l'universel: ce qui lui mériterait dans une société honnête et raisonnable la reconnaissance de tous, lui vaut dans notre société aveuglée et corrompue la critique des uns, la haine des autres. Qui, aujourd'hui, pendant la grande guerre, sinon Elle, rappelle par la bouche du Pape Benoît XV, le précepte de la charité universelle, celle qui n'exclut personne, pas même les ennemis, mais qui fait aussi l'effort nécessaire pour condamner toute injustice et donner aux victimes les nécessaires réparations?

nous serons mis en état de mater dans l'avenir tous nos ennemis pour assurer et conserver la paix, non seulement en notre faveur, mais en faveur de toute l'humanité. Toute l'allure de la guerre prouve que nous, Allemands, nous sommes destinés par la Providence à marcher à la tête de tous les peuples civilisés et à les conduire sous notre protection à une paix certaine; car, non seulement nous en avons la force nécessaire, mais aussi le maximum des dons de l'esprit, et nous représentons le couronnement de la civilisation au milieu de toute la création. Il est donc réservé à nous, Allemands, de faire ce qu'aucune autre nation n'a réussi jusqu'ici; donner la paix au monde."

(1) Syllabus, proposition LXII.

(2) Napoléon III, *Discours d'ouverture de la session du Corps législatif*, 4 février 1861.

(3) R. P. Sertillanges, *La Vie héroïque*, IIIe série, p. 146 et s.

(4) R. P. Sertillanges, *op. cit.*, *ibid.*; cf. Mgr Chapon, *op. cit.* p. 73.